



Organisation mondiale du commerce
Statut :
■ Membres de l'OMC
■ Observateurs négociant leur accession

Brèves de l'OMC

Septembre 2018 - n°09

EDITORIAL

Réforme de l'OMC : objectif Buenos-Aires ?

En soulignant l'urgence de «trouver les moyens d'améliorer l'OMC», les ministres du commerce du G20 réunis en septembre à Mar de Plata viennent de faire rebondir la balle de la réforme de l'OMC, lancée par la France, guidée par l'UE et désormais poussée aussi par un groupe d'«amis du système» qu'entraîne le Canada. Sous l'impulsion de l'Union Européenne, première à publier un papier de propositions, les discussions se déroulent désormais via plusieurs canaux parallèles, dont le Président Français a souhaité qu'ils puissent converger pour l'adoption d'une feuille de route de la réforme, au Sommet du G20 fin novembre à Buenos-Aires. Mais de quoi parle-t-on exactement dans les discussions sur la réforme de l'OMC, qui se déroulent de septembre à Genève, à Ottawa en octobre, à Paris en novembre, pour essayer de gagner l'Argentine avant décembre ?

Pour les uns, les promoteurs de l'idée, réaliser la réforme de l'OMC est un enjeu stratégique, qui doit permettre de conserver une économie mondiale ouverte face aux mouvements protectionnistes et au risque de guerre commerciale généralisée. Il faut pour cela mettre à jour les règles de l'OMC, afin de préserver l'équité des conditions concurrentielles mondiales, déséquilibrées en particulier par la montée en puissance planétaire du capitalisme d'Etat qu'incarne le modèle chinois : des négociations sur de nouvelles disciplines de transparence, des règles régissant les subventions industrielles, un fonctionnement à conditions de marché des entreprises d'Etat, sont indispensables pour restaurer les conditions d'un commerce sain et se prémunir contre le choc possible d'une «démondialisation».

Pour les autres, la réforme de l'OMC procède d'une vision plutôt tacticienne recouvrant des priorités souvent divergentes. A la base, tous partagent globalement trois objectifs immédiats : permettre une désescalade de la politique unilatéraliste américaine et des mesures de rétorsion qu'elle suscite, trouver une solution au blocage du système de règlement des différends et favoriser une reprise des négociations commerciales à l'OMC. Mais c'est ici que les choses se fragmentent entre : ceux qui accepteraient de parler règlement des différends mais ne veulent pas parler subventions ni propriété intellectuelle ; ceux qui veulent bien parler industrie mais à condition que l'on parle aussi d'agriculture et de commerce électronique ; ceux qui ne veulent parler que d'agriculture ; ceux qui ne veulent parler de rien, car ils rejettent toute incursion de l'OMC en dehors d'un agenda de Doha désormais sub-claquant et de la règle du consensus de tous les membres.

Le thème de la réforme de l'OMC n'a donc pas encore trouvé sa «masse critique» dans l'organisation. Reste qu'il est à l'origine d'une dynamique positive et suscite un espoir réel. Les différentes visions qu'il suscite vont chercher leur centre de gravité durant les semaines qui viennent, avec pour objectif le Sommet de Buenos-Aires. Dans cette même capitale, où l'OMC échouait un an auparavant à définir son propre cheminement, on attendra du G20 de décembre qu'il puisse la mettre sur la voie.

Jean-Marie PAUGAM

NEGOCIATIONS MULTILATERALES

Négociations sur les subventions à la pêche

L'OMC a adopté en juillet dernier un programme de travail sur les subventions à la pêche jusqu'à fin 2018. Ce programme de travail poursuit le principe de réunions thématiques en plénière. Il introduit par contre un dispositif de travaux en groupes réduits (groupes incubateurs). Ces groupes incubateurs (4 groupes d'une dizaine de délégations avec un participant par délégation) travailleront successivement sur différentes questions techniques identifiées dans le programme de travail. L'objectif de ces groupes n'est pas de parvenir à des conclusions consensuelles mais, pour chaque sujet, d'analyser questions et solutions possibles sans restriction. Les résultats de leurs travaux alimenteront les réunions plénières. Le président du groupe de négociation sur les subventions à la pêche espère notamment que cette méthode permettra d'explorer et d'analyser un volet plus large de solutions acceptables et donc de faire progresser la négociation.

Avant le démarrage de cette nouvelle phase des travaux 2018, le président a organisé le 17 septembre une réunion des chefs de délégations. Ces derniers ont exprimé de façon quasi-unanime leur adhésion à la nouvelle méthode proposée. Certains ont souligné l'urgence de négociations véritables. D'autres ont rappelé la nécessité de prendre en compte la question du traitement spécial et différencié pour les pays en développement. A noter particulièrement l'intervention des Etats Unis qui ont souligné l'importance du test de fonctionnement de l'OMC que constituaient les négociations sur les aides à la pêche, seules négociations multilatérales en cours. Ils ont également insisté sur la nécessité d'engagements simples impliquant l'ensemble des membres et l'impossibilité d'un traitement spécial et différencié pour les pays en développement classés parmi les 10 plus gros exportateurs mondiaux de produits de la pêche. **Contact** : christophe.blanc@dgtresor.gouv.fr

-0-0-0-

20 et 21 septembre 2018 : Réunion informelle du comité de l'agriculture en session spéciale

Le comité agriculture s'est réuni en session spéciale les 20 et 21 septembre. Cette réunion a été consacrée au soutien interne et au stockage public. Canada et Australie ont présenté deux études sur

l'évolution du soutien interne fondées sur les notifications des membres. Ces analyses ont notamment montré, le recul de la mesure globale de soutien (MGS ou boîte orange) pour la plupart des membres, la hausse des subventions au titre du « de minimis » et de la boîte verte et la part croissante de la Chine et de l'Inde dans les soutiens distorsifs attribués. La portée de ces études a été limitée par les retards de notifications de certains membres ce qui a été déploré par plusieurs délégations (notamment Etats-Unis et Union Européenne). Plusieurs pays en développement ont par ailleurs exprimé leur demande d'une élimination progressive de la MGS qui bénéficie essentiellement aux pays développés et la nécessité de préserver la « boîte développement ».

Concernant le stockage public, l'Indonésie a rappelé au nom du G33 sa demande d'une solution pérenne suite à l'échec de Buenos Aires. L'importance de cette question pour la sécurité alimentaire a été soulignée. Plusieurs membres se sont par ailleurs interrogés sur les besoins du G33, l'accord actuel permettant la mise en œuvre de stockage public en boîte verte moyennant le respect de certaines conditions. L'Indonésie a indiqué qu'elle fournirait des éléments supplémentaires.

Contact : christophe.blanc@dgtresor.gouv.fr

NEGOCIATIONS PLURILATERALES / DISCUSSIONS INFORMELLES

13, 14 et 26 septembre 2018 : Initiative sur la réglementation intérieure en matière de services

Après la pause estivale, et comme il s'y était engagé avant l'été, le président (Felipe Hees, conseiller brésilien) a repris les travaux de relecture et de rédaction du projet de texte sur la réglementation en matière de services. Les discussions ont avancé de manière significative ce mois-ci. Il ne fait plus guère de doute qu'un texte « propre » sera sur la table d'ici la fin de l'année. L'enjeu réside désormais à la fois dans l'accueil que le texte recevra en groupe de travail sur la réglementation intérieure, et dans le statut que ce texte pourra prendre à l'issue de ce processus.

Les États-Unis, très actifs dans cette initiative, ont soulevé un point important lors d'une conférence, mi-septembre : les disciplines en matière de réglementation intérieure ne s'appliquent que sur les engagements existants. Les disciplines ne s'appliquant pas à ceux qui n'ont pas pris d'engagements cela crée *in fine* un déséquilibre. Afin de le réduire, ils proposent que les membres puissent modifier le nombre de services (ou de secteurs) couverts par les disciplines. Si ce point n'est pas traité, ils n'excluent pas de se retirer de ces travaux. Ils proposent aux pays ayant le moins d'engagements d'augmenter la portée de ce texte en l'appliquant à plus de secteurs que ceux qu'ils ont aujourd'hui couverts. Inversement les pays ayant pris le plus d'engagements pourraient en exclure certains de l'application de ces disciplines. Selon eux, cette suggestion donne donc la possibilité à chacun de faire un effort et de mener ce texte plus loin ou au contraire permettrait à certains membres de se retirer s'ils ne trouvent pas satisfaction. Il y a lieu de penser que ce point sera un élément clé de la fin des travaux

Le Président demeure optimiste sur le fait d'obtenir un texte avec un minimum de divergences courant novembre, qui permettrait ainsi une présentation au groupe de travail sur la réglementation intérieure, lors de la dernière réunion de l'année début décembre. La prochaine pourrait se tenir dans la 2^{ème} quinzaine d'octobre.

Contacts : cecile.mahe@dgtresor.gouv.fr / marie-edmee.demassary@dgtresor.gouv.fr

-o-o-o-

18 septembre 2018 : 90^{ème} session du comité des Accords commerciaux régionaux (ACR)

Lors de ce comité du 18 septembre, l'Union européenne s'est attachée à présenter en détails l'Accord de partenariat économique avec les Etats du Cariforum conclu en octobre 2008, considéré comme modèle pour les accords de partenariats économique avec les pays ACP. Le Comité a permis également de faire un point sur l'accession des Seychelles au protocole commercial de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

Le point d'achoppement au sein de ce comité reste les ARC non notifiés et notamment celui conclu par les états de l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI). Ces derniers contestent la présence de leur accord dans la liste des ACR non notifiés puisque le traité de 1980 a déjà été notifié à l'OMC dans le cadre du mécanisme de transparence au comité commerce et développement. Par ailleurs, l'Union européenne, le Japon,

et les Etats-Unis ont rappelé qu'ils attendent toujours des réponses de la part de ces états membres de l'ALADI aux questions transmises en octobre 2017. Le point sera toujours présent à l'ordre du jour du comité des ACR tant qu'aucune réponse ne sera apportée.

Contact : lauriane.fernandez@dgtresor.gouv.fr

-o-o-o-

21 septembre 2018 : Initiative pour la facilitation de l'investissement

La 4^{ème} réunion sur la facilitation de l'investissement avait pour thème « renforcer la coopération internationale, partage de l'information, échanges de bonnes pratiques et relations avec la parties prenantes pertinentes y compris la prévention des différends ».

La CNUCED, l'OCDE, ITC et l'OMC ont tout d'abord présenté leurs actions respectives en la matière (assistance technique, études...). Sur la base du non papier et des questions transmises par le président de séance (l'ambassadeur colombien Juan Carlos Gonzales), une quinzaine de membres s'est exprimée pour évoquer les possibles éléments d'un cadre sur la facilitation de l'investissement. Les échanges d'informations se poursuivent mais l'élaboration du cadre éventuel progresse peu. La participation nouvelle des Philippines et du Cameroun est toutefois positive. Il ne reste au président que deux ou trois réunions avant la fin de l'année pour atteindre son objectif et envisager la suite. La Chine est également intervenue pour présenter les diverses activités qu'elle organise sur ce thème : atelier d'une semaine en Chine sur le rôle des mesures de facilitation de l'investissement pour le développement organisé par le ministre du commerce (7 au 13 septembre), un événement en Zambie avec la CCI, une session de travail lors du Forum public le 2/10, un forum de haut niveau la semaine prochaine au Kazakhstan. La prochaine réunion se tiendra le 26 octobre et aura pour thème « comment favoriser une plus grande participation des PED et PMA ».

Contact : cecile.mahe@dgtresor.gouv.fr

-o-o-o-

27-28 septembre 2018 – Initiative pour le commerce électronique

La 6^{ème} réunion s'est tenue le 27 septembre. 3 nouvelles communications (Ukraine, Australie, Brésil) avaient été diffusées ainsi que 3 documents de séances (Japon, Etats-Unis et UE) présentant des exemples de textes dans différents accords bilatéraux. Tous les pays qui ont présenté de tels exemples, ont rappelé la nécessité, en cas de négociations futures, de les adapter au contexte particulier de l'OMC. La transparence a suscité de nombreuses interventions en particulier comme facteur d'intégration des MPME dans le commerce mondial. La Chine, non signataire de la déclaration conjointe, est intervenue pour la première fois afin de présenter sa nouvelle loi sur le commerce électronique, adoptée en août dernier. La présidente a toutefois regretté que les échanges n'aient pas été plus interactifs. En vue de la prochaine réunion (31 octobre et 1^{er} novembre), elle envisage de diffuser préalablement un jeu de questions.

Dans le courant du mois d'octobre, des sessions en petits groupes sont envisagées sur deux thèmes : d'une part l'accès au marché, d'autre part un échange avec des experts et des entreprises sur leur perception des règles en matière de commerce électronique. Enfin, les trois co-présidents organiseront des consultations au niveau des ambassadeurs pour approfondir les discussions.

Contact : cecile.mahe@dgtresor.gouv.fr

VIE DE L'ORGANISATION

27 août 2018 : Réunion de l'Organe de règlement des différends

Il convient de retenir de cette réunion juste après la pause estivale les points suivants :

Dans une longue intervention, les Etats-Unis ont présenté un autre aspect de leur critique de l'Organe d'appel. Il porte sur l'article 17.6 MARD, aux termes duquel l'appel est limité aux questions de droit couvertes par le rapport du groupe spécial et à ses interprétations de droit. Malgré la rédaction claire du memorandum, les Etats-Unis considèrent que l'Organe d'appel s'est attribué l'autorité de revoir les constatations de fait des panels et qu'il s'est octroyé le droit de revoir les conclusions des panels sur la signification de la loi interne d'un Membre. Plusieurs Membres partagent cette préoccupation et y voient une question systémique, même s'ils divergent sur l'approche pratique à adopter.

Les Etats-Unis ont une nouvelle fois attaqué l'Union européenne sur son absence de présentation de rapport de situation sur sa mise en conformité dans le contentieux Airbus (DS316). Ils estiment que l'Union européenne doit respecter cette obligation malgré la présentation de nouvelles mesures de mise en conformité.

Le blocage de l'Organe d'appel se poursuit. Aucun consensus ne se fait jour pour lancer la procédure de sélection des trois nouveaux membres. Le non-papier du Honduras présenté lors de la réunion de juillet visant à lancer une discussion de fond n'a pas été évoqué. Par ailleurs, **les Etats-Unis ont indiqué pour la première fois qu'ils s'opposaient au renouvellement du mandat du juge mauricien Servansing, qui arrive à son terme le 30 septembre 2018.** La Présidente doit poursuivre ses consultations.

Quatre rapports de groupes spéciaux font l'objet d'un appel et n'ont donc pas été adoptés par l'Organe de règlement des différends, dont le très lourd contentieux sur le paquet neutre (appel du Honduras). Ceci aggrave donc la situation actuelle de l'Organe d'appel, qui fait face au blocage de la désignation de trois membres et du renouvellement du juge Servansing.

Le second panel de la mise en conformité demandé par l'UE dans le contentieux des aides versées à Airbus (DS316) a été établi. Les EU ont parallèlement relancé la procédure d'arbitrage afin que le niveau des mesures de rétorsion soit arrêté.

Plusieurs premières demandes d'établissement de panel ont été présentées : par l'Australie à l'encontre du Canada et de ses mesures régissant la vente de vin (DS537), par la Corée à l'encontre des Etats-Unis sur les mesures de sauvegarde visant les importations de produits photovoltaïques au silicium cristallin (DS545) et sur celles visant les importations de gros lave-linge à usage domestique (DS546). Elles ont été rejetées par le Canada et les Etats-Unis et seront présentées une seconde fois lors d'une prochaine réunion de l'Organe de règlement des différends.

Enfin, les rapports du groupe spécial et de l'Organe d'appel dans le contentieux opposant Taiwan et le Vietnam à l'Indonésie sur ses mesures de sauvegarde concernant certains produits en fer ou en acier ont été adoptés (DS490 et 494).

Contact : ellen.verdure@dgtresor.gouv.fr

-o-o-o-

12 et 14 septembre 2018 : Examen des politiques commerciales du Taïpei chinois

L'OMC a procédé au 4^{ème} examen des politiques commerciales du territoire douanier distinct de Taiwan, Penghu, Kinmen et Matsu. Cet examen a permis de mettre en lumière les nombreuses réformes mises en œuvre par Taiwan depuis 2014 parmi lesquelles le lancement d'un programme de développement des infrastructures étalé sur 30 ans, la mise en place d'un plan climatique visant 20 % d'énergie propre d'ici 2025 et l'abandon de l'énergie nucléaire, l'adoption d'une loi sur les FinTech en 2018 afin d'encourager les innovations technologiques via la mise en place de « sandbox » (« bac à sable » ou espace d'expérimentation donné à de jeunes entreprises innovantes pour les laisser lancer leurs nouveaux services).

Si l'économie taiwanaise est l'une des économies les plus concurrentielles au monde, elle reste très fortement tournée vers l'extérieur, principalement vers la Chine qui concentre près de la moitié des exportations taiwanaises. Les Membres ont donc encouragé Taiwan à poursuivre sa politique de diversification de l'économie et à améliorer encore davantage le climat des affaires, tout en prenant bonne note des changements intervenus en matière de contrôle des investissements étrangers. Ils ont également soulevé d'autres préoccupations, notamment sur la mise en conformité des mesures SPS et OTC.

La principale information à retenir de ce 4^{ème} examen des politiques commerciales de Taïwan concerne la déclaration finale de ce Membre sur sa décision de ne plus demander à bénéficier du traitement spécial et différencié dans les négociations à venir au sein de l'OMC.

Contact : ellen.verdure@dgtresor.gouv.fr

-o-o-o-

13 septembre 2018 : Comité du budget, des finances et de l'administration – CBFA –

Comme annoncé en conclusion de la réunion du 25 juillet, la discussion a porté sur l'interprétation des critères de l'article 19 du règlement financier sur l'acceptation de contributions extrabudgétaires : le problème est posé

à propos d'un don de la Chine pour des activités du secrétariat relatives à l'investissement donc certains membres contestent qu'elles relèvent de son mandat. Malgré les éléments complémentaires apportés oralement par le secrétariat ce point n'a toujours pas pu être conclu. L'Inde qui a transmis ces questions par écrit estime qu'en l'absence de réponse, elle ne peut pas conclure sur ce point.

Sur l'utilisation des surplus budgétaires, le secrétariat a proposé une nouvelle version du document distribué en juillet dernier qui prend en compte les remarques de certains. Toutefois, cela ne semble pas suffisant, d'autres réclament plus de détails sur la répartition du surplus ainsi que sur la politique d'investissement envisagée.

Enfin, le rapport annuel 2017 sur la diversité au sein du secrétariat a été présenté aux membres. 86 nationalités sont désormais représentées (+4 par rapport à l'an dernier). L'équilibre entre les pays développés et les pays en développement s'améliore ainsi que celui entre les hommes et les femmes. Toutefois, les femmes sont sous-représentées dans les plus hauts grades. **Contact :** cecile.mahe@dgtresor.gouv.fr

-o-o-o-

13 septembre 2018 : Groupe de travail d'accession des Bahamas

Présidé par l'Ambassadeur Andrew Staynes du Royaume-Uni, le groupe de travail de l'accession des Bahamas s'est à nouveau réuni pour la première fois depuis 6 ans. En effet, après une longue pause liée à des changements politiques internes, le gouvernement des Bahamas a exprimé son souhait de relancer son processus d'accession. Il a entrepris une série de réformes compatibles avec les règles de l'OMC afin de diversifier l'économie, de créer de nouvelles opportunités commerciales, des emplois de qualité, d'améliorer la situation budgétaire du gouvernement et de renforcer le développement des infrastructures. Seul nation du continent américain à ne pas être membre de l'OMC, l'objectif des Bahamas serait une accession courant 2019. La prochaine réunion du groupe de travail pourrait avoir lieu en début d'année 2019.

Contacts : cecile.mahe@dgtresor.gouv.fr / marie-edmee.demassary@dgtresor.gouv.fr

-o-o-o-

14 septembre 2018 : 83^{ème} session du sous-comité des Pays les moins avancés (PMA)

Un état des lieux de l'accession des PMA a été fait par le Secrétariat : reprise du processus pour le Soudan, accession en progrès pour les Comores, et de nouvelles demandes ont été faites par le Soudan du Sud, le Timor, et la Somalie.

En termes d'accès au marché, l'UE a fait une présentation détaillée du système des exportateurs enregistrés (REX). Ce système de certification des biens a été mis en place dans les pays bénéficiaires du système généralisé de préférence (SPG) depuis janvier 2017. L'attestation d'origine correspond à une mention que l'exportateur appose sur son document commercial. Pour émettre ces attestations, les opérateurs doivent avoir le statut d'exportateur enregistré et un numéro d'identification REX. Ce système permet aux PMA de renforcer leur compétitivité.

Le sous-comité a également fait un point sur les initiatives d'assistance technique et de renforcement des capacités liés au commerce en faveur des PMA.

Contact : lauriane.fernandez@dgtresor.gouv.fr

ZOOM SUR...

Forum public 2018 de l'OMC – Séminaire France, Canada, Chambre de Commerce internationale : Commerce et changement climatique: comment créer un cadre mutuellement favorable ?

Les négociations commerciales et les négociations sur le changement climatique sont menées de façon indépendante malgré les interactions nombreuses entre commerce et climat. La libéralisation des échanges favorise par exemple la diffusion de biens et technologies bénéfiques au climat alors que le développement du commerce contribue à la hausse des émissions des transports internationaux. De nombreux pays considèrent par ailleurs que les politiques de réductions des émissions de gaz à effet de serre peuvent avoir un effet négatif sur leur compétitivité économique alors qu'elles stimulent la recherche et le développement de technologies

bas carbone donnant ainsi un avantage comparatif aux pays pionniers dans la lutte contre le changement climatiques.

Le séminaire organisé par la France, le Canada et la Chambre de commerce internationale dans le cadre du forum public de l'OMC le 02 octobre 2018 a pour objectif de mettre en exergue et analyser ces différents enjeux liés aux interactions entre négociations commerciales et négociations sur le climat. Il s'agira notamment d'identifier des synergies entre ces politiques. Participeront notamment à ce séminaire, Jean Baptiste Lemoine, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Europe et des affaires européennes, Nikolaus Schultze président de la chambre de commerce internationale, Claire Tutenuit déléguée générale d'Entreprises pour l'environnement, Mark Vanheukelen ambassadeur de l'Union Européenne auprès de l'OMC, Francisca Vieira directrice de Natural Cotton Color (Brésil) et Scott Vaughan président de l'institut international du développement durable. Ils débattront notamment de la contribution potentielle du commerce à la lutte contre le changement climatique, de la gestion d'un éventuel manque de cohérence entre les deux régimes et des effets sur les pays en développement. L'objectif conjoint du Canada et de la France est d'encourager la réflexion et la discussion entre les Membres de l'OMC sur les liens entre le commerce et le changement climatique.

Ce séminaire s'inscrit par ailleurs dans un ensemble d'événements consacrés à la thématique commerce et développement durable organisés dans le cadre du forum public de l'OMC par d'autres membres ainsi qu'un séminaire co-présidé par M. Azevêdo, directeur général de l'OMC et Erik Solheim, directeur exécutif du programme des nations unies pour l'environnement auquel participera aussi le ministre français. Vous pourrez trouver le lien vers l'intégralité du programme du Forum Public de l'OMC en cliquant sur :

Contact : christophe.blanc@dgtresor.gouv.fr

VIE DE LA DELEGATION DE LA FRANCE AUPRES DE L'OMC

17 et 18 septembre 2018 : Programme de stage franco-irlandais d'aide aux missions (FIMIP) – missions d'étude à Paris

La DG Trésor a accueilli les 17 et 18 septembre, 15 fonctionnaires actuellement en stage dans les missions à l'OMC pour participer à un séminaire sur la politique commerciale. Après un discours d'accueil par la sous-directrice de la politique commerciale, Madame Lacoue-Labarthe, les stagiaires ont pu participer à des présentations portant sur divers sujets : la facilitation des échanges, les investissements, la position de la France à l'OMC, les normes sanitaires et phytosanitaires, la propriété intellectuelle, etc. Ils ont pu rencontrer des acteurs du secteur privé. La Fédération des exportateurs de vins et spiritueux (FEVS) est venue faire une présentation de ses activités à l'export. L'Agence française de développement (AFD) a également exposé sa stratégie dans les pays en développement et des projets en cours. Les stagiaires ont ainsi pu étudier la manière dont France participe à la définition de la politique commerciale commune à l'échelle européenne et connaître davantage les positions que nous portons au sein de l'Organisation mondiale du commerce.

Contacts :

lauriane.fernandez@dgtresor.gouv.fr / elise.benyo@dgtresor.gouv.fr





REPRESANTATION
PERMANENTE
DE LA FRANCE AUPRES
DE L'ORGANISATION
MUNDIALE DU COMMERCE
ET DES
ORGANISATIONS
INTERNATIONALES
DU DEVELOPPEMENT



INTERNATIONAL
CHAMBER
OF COMMERCE
The world business organization



Canada

COMMERCE

&

CLIMAT



&



2 octobre 2018, 14h-15h30
Forum Public de l'OMC, Genève, Rue de Lausanne 154, Salle D

Politique commerciale et lutte contre le changement climatique peuvent présenter des synergies positives.

Comment le système commercial international peut-il être suffisamment prêt et agile pour favoriser une transition vers une économie bas carbone et contribuer au respect des engagements découlant de l'accord de Paris pour le climat ?

Discours d'ouverture : Jean-Baptiste Lemoine, Secrétaire d'Etat, Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères de la France

Intervenants :

- ♦ Scott Vaughan, Président, Institut international du développement durable
- ♦ Claire Tutenuit, Déléguée générale, Entreprises pour l'environnement
- ♦ Marc Vanheukelen, Ambassadeur de l'Union européenne auprès de l'OMC
- ♦ Francisca Viera, Directrice, Natural Cotton Color

Modérateur : Nikolaus Schultze, Directeur, Chambre de Commerce Internationale (ICC-Monde)

CALENDRIER DE L'OMC – OCTOBRE 2018

- **01** Visite de Mme Lacoue-Labarthe, Sous-directrice de la politique commerciale (DG Trésor) et représentante titulaire de la France au comité de politique commerciale de l'Union Européenne
- **02** Visite de M. Jean-Baptiste Lemoyne, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des affaires Etrangères, à l'occasion du Forum Public 2018 de l'OMC
- **02 au 04** Forum Public de l'OMC
- **09** - Comité de l'accès aux marchés
- Comité de la facilitation des échanges
- **10** - Séminaire thématique du Conseil du Commerce des Services :
Le mode 4 en pratique
- Comité de la facilitation des échanges
- **11** Comité de la facilitation des échanges
- **12** - Conseil du commerce des services
- Groupe de travail de la facilitation des échanges
- **15** - Visite de M. Jean-Bizet, Président de la Commission des Affaires Européennes du Sénat
- Comité des règles d'origine
- **16** Comité des règles d'origine
- **17** - Comité des marchés publics
- Comité des mesures concernant les investissements et liées au commerce
- **18 -19** Conseil général
- **19** Groupe de travail des entreprises commerciales d'Etat
- **22** - Comité du budget, des finances et de l'administration
- Comité des licences d'importation
- Comité des sauvegardes
- **23** - Comité des subventions et des mesures compensatoires –
réunions extraordinaire et ordinaire
- Comité des obstacles techniques au commerce – réunion informelle
- Organe d'examen des politiques commerciales du Vanuatu
- **24** - Comité des mesures antidumping – Groupe informel de l'anticonournement
- Comité des mesures antidumping
- **25** - Comité des mesures antidumping – Groupe de travail de la mise en œuvre
- Organe d'examen des politiques commerciales du Vanuatu
- **26** - Initiative post Buenos Aires sur la facilitation de l'investissement
- Comité des mesures antidumping – Groupe de travail de la mise en œuvre
- **29** Organe de règlement des différends
- **30** - Session thématique du SPS
- Comité des participants sur l'expansion du commerce des produits des technologies de l'information
- **31** Réunion informelle – Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Auteur: Délégation permanente de la France auprès de l'OMC
58 rue de Moillebeau – CP 235 - 1211 Genève 19

Courriel : geneve@dgtresor.gouv.fr

Web: <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Rp-Dp/81>

Directeur de publication : Jean-Marie Paugam, Délégué permanent

Réalisation et diffusion : Sandra Dunon - Parution le 01/10/2018